

MÉMOIRE
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL

Position de la Commission scolaire de Montréal

Consultation pour une politique de la réussite éducative du ministère de l'Éducation et de
l'Enseignement supérieur

Séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 9 novembre 2016

Table des matières

Contexte	2
ABRÉVIATIONS.....	7
LEXIQUE	8
Introduction.....	11
Axe I : L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves	13
L'intervention précoce	13
Les élèves ayant des besoins particuliers.....	14
Les transitions.....	16
L'enseignement et les pratiques pédagogiques.....	17
Axe 1 - RECOMMANDATIONS.....	19
Axe 2 – Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite	20
L'augmentation du niveau de littératie.....	20
Les compétences du 21e siècle	21
L'intégration des nouvelles technologies.....	21
La préparation adéquate à la transition au marché du travail ou aux études supérieures	22
L'éducation inclusive	23
Le vivre-ensemble	23
Les nouveaux arrivants.....	24
L'enseignement intensif de l'anglais	24
Axe 2 - RECOMMANDATIONS.....	25
Axe 3 - Des acteurs et des partenaires mobilisés autour de la réussite	26
Les parents, un rôle au cœur de la réussite	26
Les organismes de la communauté	26
L'éducation à l'avant-plan de notre société.....	26
Axe 3 - RECOMMANDATIONS.....	27
L'architecture scolaire	28
Conclusion	29
RÉFÉRENCES	30

ABRÉVIATIONS

AESCSDM	Association des élèves du secondaire de la CSDM
COSP	Contenus en orientation scolaire et professionnelle
CPE	Centre de la petite enfance
CSDM	Commission scolaire de Montréal
CSE	Conseil supérieur de l'éducation
CTREQ	Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec
EHDA	Élève handicapé ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage
FGA	Formation générale des adultes
FGJ	Formation générale des jeunes
FP	Formation professionnelle
HDAA	Handicapé ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage
IMSE	Indice de milieu socio-économique
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
PFEQ	Programme de formation de l'école québécoise
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TPMD	Temps plein en milieu défavorisé
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

LEXIQUE

Aides technologiques

« Assistance technologique qui permet à l'élève de réaliser une tâche qu'il ne pourrait réaliser (ou réaliser difficilement) sans le soutien de cette aide et doit révéler un caractère essentiel pour répondre à la situation. »

(Jean Chouinard, 2010)

Citoyenneté numérique

« Adoption d'habitudes et de comportements favorables au maintien de communautés virtuelles et pour en améliorer la qualité, pour le bénéfice des usagers qui y participent. Il s'agit de respecter l'éthique, l'étiquette, la sécurité, les normes, les droits et la culture de ces communautés. »

(Heick, Ribble et Bailey, 2005)

École efficace

« Une école qui atteint les objectifs qui lui ont été confiés par la collectivité. Ainsi, en s'appuyant sur les orientations gouvernementales, une école efficace au Québec en est une où les élèves réussissent sur le plan académique (s'instruisent), persévèrent dans leur scolarisation pour obtenir un diplôme correspondant à leurs capacités et leurs intérêts (se qualifient) et acquièrent des compétences sociales leur permettant de s'intégrer dans leur communauté (socialiser). »

(Collerette, Pelletier, Turcotte, 2013)

Éducation inclusive

L'éducation inclusive est fondée sur le droit de tous à une éducation de qualité qui réponde aux besoins d'apprentissage essentiels et enrichisse l'existence des apprenants.

Elle est axée en particulier sur les groupes vulnérables et défavorisés, elle s'efforce de développer pleinement le potentiel de chaque individu.

Le but ultime de l'éducation de qualité inclusive est d'en finir avec toute forme de discrimination et de favoriser la cohésion sociale.

(UNESCO, 2016)

Équité

« L'équité, qui consiste à traiter les individus de façon différenciée en tenant compte de leurs besoins, est une valeur largement partagée. »

(Conseil supérieur de l'éducation, 2016)

Littératie

« Aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités. »

(OCDE, 2000)

« La capacité d'une personne, d'un milieu et d'une communauté à comprendre et à communiquer de l'information par le langage sur différents supports pour participer activement à la société dans différents contextes. »

(CTREQ, 2016)

Pratique probante

« La pratique fondée sur les données probantes (ou pratique factuelle) est depuis 10 ans un sujet d'intérêt marqué dans le domaine des sciences de la santé. Initialement, cette pratique a été développée dans le domaine médical, mais elle s'est vite répandue aux autres professions de la santé et de l'éducation.

On définit la pratique factuelle comme une approche permettant de prendre une décision clinique en intégrant les meilleures preuves scientifiques, l'expérience clinique et en consultation avec le patient, afin de choisir l'option qui s'applique le mieux à ce dernier (Sackett et al., 2000). »

Réussite pour tous

Dans le cadre de son plan stratégique 2012-2015, la CSDM comptait évaluer la réalisation de sa mission par l'atteinte de ses cibles. Elle reconnaît aussi différentes formes de réussite, parfois complexes à mesurer, mais tout aussi importantes, comme celles du développement intégral de l'élève, de son intégration sociale et professionnelle et du développement de sa conscience citoyenne. Il importe donc de comprendre qu'à la CSDM, la réussite prend divers visages permettant à chaque élève de réaliser sa réussite personnelle et de participer à un projet de société commun valorisé et reconnu de tous.

(Commission scolaire de Montréal, 2012)

« Une école de la réussite pour tous est une école qui permet à chaque jeune de s'insérer pleinement dans la société, d'être acteur, chercheur, responsable, autonome, de se former à devenir citoyen dans une démocratie. C'est l'objectif assigné au socle commun de connaissances, de compétences et de culture. »

(Marie-Aleth Grard, 2015)

Introduction¹

Les défis concernant la réussite de tous les élèves sont au cœur des préoccupations de la gouvernance de la Commission scolaire de Montréal (CSDM). La transformation et l'évolution rapide du monde actuel bousculent quelque peu notre organisation ainsi que les acteurs qui la composent. Dans ce contexte, l'école et son réseau administratif et éducatif doivent s'adapter à cette nouvelle conjoncture et faire émerger des initiatives contemporaines de changement visant à favoriser la formation de citoyens responsables et à soutenir la réussite de tous les élèves. Dans le cadre de son plan stratégique 2012-2015, la CSDM comptait évaluer la réalisation de sa mission par l'atteinte de ses cibles. Elle reconnaît aussi différentes formes de réussite, parfois complexes à mesurer, mais tout aussi importantes, comme celles du développement intégral de l'élève, de son intégration sociale et professionnelle et du développement de sa conscience citoyenne. Il importe donc de comprendre qu'à la CSDM, la réussite prend divers visages permettant à chaque élève de réaliser sa réussite personnelle et de participer à un projet de société commun valorisé et reconnu de tous.

C'est dans cette perspective que la CSDM accueille favorablement la consultation publique sur la réussite éducative au Québec. Il apparaît important dans ce mémoire de proposer des leviers incontournables pour que la CSDM puisse se maintenir à titre de leader offrant une éducation de qualité qui permet le développement du plein potentiel de tous les élèves jeunes et adultes qu'elle scolarise. Pour ce faire, il est important de considérer Montréal, métropole du Québec, comme une société à la fois complexe, plurielle et unique, diversifiée et en mouvance. À la CSDM, la réalité de la défavorisation en milieu urbain et la grande présence d'enfants immigrants, très souvent allophones, amènent des défis de taille.

La CSDM accueille plus de 113 000 élèves, répartis dans 191 établissements scolaires (écoles primaires et secondaires, écoles spécialisées pour élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage [HDAA], centres de formation professionnelle et de formation générale des adultes), et offre des services à des élèves nouvellement arrivés au pays, soit près de 4 250 élèves au secteur de l'accueil. En 2015-2016, au primaire, à la formation générale des jeunes, la proportion d'élèves nés à l'étranger s'élève à 23,9 % pour la CSDM, comparativement à 8,6 % pour l'ensemble du réseau public. Au secondaire, cette même proportion est de 31,9 % comparativement à 11,2 % pour l'ensemble du réseau public. Pour la plus grande commission scolaire du Québec, c'est donc 17 019 élèves à la formation générale des jeunes qui sont nés à l'étranger.

¹ L'ensemble des données statistiques citées dans cette section provient des sources suivantes : MEES, DIS, système Charlemagne, données au bilan 5 pour les années 2012-2013 et 2013-2014 ; données au bilan 2 pour les années 2014-2015 et 2015-2016.

Cette donnée permet, notamment, de constater le caractère unique de la population scolaire de la CSDM en ce qui a trait à la multiethnicité.

La proportion d'élèves qui fréquentent une école primaire défavorisée (IMSE de 8, 9, 10) est nettement plus élevée à la CSDM, où elle s'établit à 69 % en 2015-2016. Pour l'ensemble du réseau public, cette proportion est de 30 %. Au secondaire, elle s'élève à 86,4 % comparativement à l'ensemble du réseau public où elle s'établit à 29,7 %. La défavorisation constitue ainsi une caractéristique importante des établissements scolaires de la CSDM. Par conséquent, la Commission scolaire tient à mettre en relief cet état de fait avec la forte présence des écoles privées dans la région métropolitaine. En effet, au secondaire, cette proportion atteint 39 % à Montréal (Conseil supérieur de l'éducation, 2016). Dans le même document, le CSE précise : « Les enfants des milieux défavorisés et ceux qui éprouvent des difficultés d'apprentissage sont surreprésentés dans les classes ordinaires des écoles publiques, ce qui peut créer dans ces classes des contextes moins propices à l'apprentissage (et à l'enseignement) ».

Dans un autre ordre d'idées, au primaire, en 2015-2016, la proportion d'élèves HDAA est de 22,5 %, soit environ 9 000 élèves. Cette proportion est plus élevée que pour l'ensemble du réseau public. Au secondaire, cette même proportion est de 34,3 %. Cette proportion est aussi plus élevée que pour l'ensemble du réseau public, où elle est sous la barre des 30 %. Il faut toutefois savoir que cette proportion n'inclut pas les élèves ayant les codes 10 (difficultés d'apprentissage), 11 (déficience intellectuelle légère) et 12 (trouble du comportement), mais inclut les élèves ayant un plan d'intervention. Toujours pour la même année, au primaire, la proportion d'élèves HDAA intégrés dans une classe ordinaire est un peu moins élevée à la CSDM (78,4 %), en comparaison avec l'ensemble du réseau public (84,5 %). Au secondaire, la proportion d'élèves HDAA intégrés dans une classe ordinaire est moins élevée à la CSDM (45,9 %), en comparaison avec celle de l'ensemble du réseau public (62,7 %). Il n'existe pas de statistiques croisées qui permettraient de fournir des données combinant les trois facteurs, soit : un élève allophone, défavorisé et HDAA. Conséquemment, le défi est plus grand que la somme des trois facteurs lorsqu'ils sont tous présents chez un même enfant.

Enfin, la CSDM compte près de 17 000 employés, dont près de 8 000 enseignants, ce qui la classe parmi les principaux employeurs de la région métropolitaine.

Axe I : L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves

Cet axe doit constituer la pierre angulaire d'une politique nationale pour favoriser la réussite de tous les élèves jeunes et adultes à la grandeur du Québec en prenant en considération l'ensemble des spécificités des régions. L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves ne peut se réaliser autrement qu'en mettant l'accent sur la qualité de l'enseignement et des apprentissages et le leadership des directions d'établissement. De plus, la Commission scolaire privilégie le maintien de l'élève à besoins particuliers, quel qu'il soit, dans l'école de son quartier, et ce, tout au long de son parcours scolaire. Il s'agit en effet d'amener les services vers l'élève et non d'amener l'élève vers des services.

La Commission scolaire de Montréal aspire à l'atteinte du plein potentiel de tous les élèves, quelles que soient leurs réalités personnelles, économiques, culturelles et sociales. Il incombe à tous les acteurs du milieu scolaire d'amener chaque élève à donner le meilleur de lui-même, et ainsi de favoriser le développement de toutes ses compétences, afin de lui permettre d'agir à titre de citoyen responsable et engagé tout au long de sa vie.

L'intervention précoce

Intervenir dès la petite enfance permet de prévenir et d'atténuer l'apparition de difficultés chez les élèves vulnérables, plus particulièrement ceux issus de milieux défavorisés. En ce sens, la poursuite du déploiement de la maternelle 4 ans à temps plein dans les milieux défavorisés constitue donc une piste à prioriser. À cet effet, la CSDM souhaite relever la nécessité d'agir en concertation et en collaboration avec les parents.

La poursuite du déploiement de la maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (TPMD) en contexte montréalais permettra à tous les élèves d'amorcer tôt un parcours scolaire, favorisant ainsi des chances de réussites égales pour tous. De plus, la maternelle 4 ans TPMD permettra aux acteurs scolaires, en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, d'agir rapidement sur toutes les sphères de développement des élèves afin de leur offrir un environnement d'apprentissage optimal. Il faut s'assurer d'offrir des chances égales à tous en mettant les ressources où sont les réels besoins. Il faut revoir les assises du programme d'études ministériel du préscolaire pour s'assurer d'un développement de compétences en cohérence avec la poursuite du parcours scolaire et voir à y intégrer les arts. En effet, de récents travaux scientifiques menés en éducation et en psychologie démontrent, notamment, l'importance de l'apprentissage de la musique dans le développement des jeunes enfants (Hallam, Cross et Thaut, 2014).

Selon l'enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais (Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 2008), un enfant sur quatre a un retard de développement en arrivant à la maternelle. Il faut donc voir à réduire les inégalités entre les enfants d'âge préscolaire. Les initiatives concertées entre le milieu scolaire, les partenaires sociaux et les différents ministères contribuent au développement des jeunes et apparaissent comme des avenues très prometteuses. L'implantation de la maternelle 4 ans à temps plein dans tous les milieux défavorisés permettrait de réduire les écarts, particulièrement en contexte montréalais pluriethnique. La CSDM réitère son intention de travailler en cohésion avec les centres de la petite enfance au regard d'une telle mesure. Autre incontournable, le ministère devra s'assurer d'octroyer le financement nécessaire à la mise en place de la maternelle 4 ans TPMD. En effet, il importe que le ministère considère que, face à une forte hausse de la population scolaire, le manque d'espace peut parfois s'avérer criant dans les écoles de la CSDM. Des investissements en ce sens devront donc être envisagés.

La CSDM croit aussi à l'importance de renforcer les activités d'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques pendant la petite enfance et ainsi de développer des compétences en littératie. Pour prévenir les difficultés, il importe d'intervenir tôt, de favoriser le déploiement d'activités d'éveil et ainsi de réduire les écarts entre les élèves dont le français est la première langue et ceux dont c'est la deuxième ou la troisième langue. Il faudra s'assurer que les compétences et les actions de tout le personnel sont à la fine pointe des recherches sur la petite enfance. Pour ce faire, il importera d'agir en partenariat avec les universités afin de développer davantage de collaborations entre les écoles et les chercheurs. La formation initiale pourrait être adaptée pour tenir compte des spécificités régionales et, pour notre Commission scolaire, pour tenir compte plus particulièrement du contexte montréalais.

Les élèves ayant des besoins particuliers

Annuellement, la CSDM accueille et intègre bon nombre de nouveaux arrivants. De plus, elle compte parmi sa population scolaire une forte proportion d'élèves provenant de milieux défavorisés, d'élèves plurilingues de même que d'élèves HDAA. Cet état de situation permet d'illustrer l'ampleur de la diversité des besoins des élèves scolarisés dans les écoles de la CSDM. Pour rendre l'école plus efficace et performante, il faut offrir une réponse adaptée aux élèves ayant des besoins particuliers en privilégiant, lorsque cela est possible, leur maintien dans leur école de quartier. Pour ce faire, la CSDM demande au ministère d'octroyer le financement en fonction des besoins de l'élève et non de façon catégorielle.

Repérer des élèves ayant des besoins particuliers constitue la base pour une intervention efficace auprès de ces élèves à défis. Toutefois, il semble judicieux de nuancer l'expression « évaluer les besoins » afin d'éviter des dérives quant aux évaluations diagnostiques nombreuses et trop rapides, qui ont encore parfois lieu sans que l'élève ait eu la chance de développer ses compétences. En ce sens, analyser les besoins des élèves semble constituer une avenue à préconiser afin d'intervenir efficacement, sans tomber dans le piège de la surévaluation hâtive des élèves. Pour outiller l'élève dans ses apprentissages et dans sa réussite éducative, un repérage doit permettre rapidement au personnel de l'école d'adapter ses actions et de planifier des interventions gagnantes et concertées entre les différents intervenants.

La CSDM souhaite aussi rappeler l'importance d'outiller et de former l'ensemble du personnel scolaire de la CSDM à la réalité montréalaise et à l'intervention en milieu montréalais. Il faudra s'assurer d'avoir les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires afin de privilégier le maintien de l'élève qui a des besoins particuliers dans son école de quartier.

Autre fait à noter, l'idée de porter une attention particulière à la réussite des garçons, idée qui constitue une préoccupation depuis bon nombre d'années au Québec, soulève des questionnements. Au préscolaire et au primaire, il y a presque trois fois plus de garçons en classes spécialisées que de filles. Au secondaire, c'est presque deux fois plus.

Il faut aussi se questionner sur la façon de soutenir l'intérêt et la motivation des élèves plus doués. À cet effet, il est impératif de s'entendre sur une définition commune de la douance. Il est important de déterminer à quel moment la différenciation des interventions pédagogiques n'est plus suffisante pour répondre aux besoins des élèves plus doués et des garçons, qui ont eux aussi des besoins particuliers. Si le MEES veut vraiment la réussite de tous les élèves, il doit faire preuve de souplesse pour permettre aux commissions scolaires d'innover dans une offre de services équitable sur l'entièreté de son territoire afin de répondre aux besoins d'une population scolaire de plus en plus diversifiée. La CSDM souhaite rappeler le rôle primordial de l'école publique : assurer une offre de services équitable à tous ses élèves, une offre de services qui favorise la mixité sociale et qui répond à la diversité des besoins. Par conséquent, la Commission scolaire souscrit aux principes d'équité qui consistent à traiter les individus de façon différenciée en tenant compte de leurs besoins. L'adhésion aux principes d'équité caractérise les systèmes d'éducation considérés comme les plus performants (CSE 2016).

Les transitions

Accompagner l'élève tout au long de son parcours scolaire constitue un élément prioritaire pour favoriser sa persévérance scolaire et ainsi développer son plein potentiel. Pour ce faire, il importe de mieux outiller les jeunes du secondaire par rapport à leur orientation scolaire et professionnelle et d'améliorer les transitions entre les différentes années d'étude et les parcours scolaires. L'accompagnement tout au long du parcours scolaire amène à poser un regard neuf sur les transitions, moments qui sont particulièrement importants dans le parcours scolaire d'un jeune et qui posent des défis. Qu'on pense à la transition entre le centre de la petite enfance (CPE) et l'école, entre le primaire et le secondaire, entre la formation générale des jeunes et la formation générale des adultes ou la formation professionnelle, entre le secondaire et le collégial et entre le collégial et l'université, ces moments présentent tous des défis et on peut souvent constater, chez certains élèves, des vulnérabilités évidentes. Les transitions sont en maintes occasions un facteur important à considérer dans le décrochage scolaire.

En ce qui concerne la piste visant à mieux outiller les jeunes du secondaire, la CSDM salue la mise en place des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP), dans les milieux. Ces contenus permettront certes à l'élève d'entreprendre des réflexions, mais aussi de vivre des expériences de réalisation de soi, de connaissance du marché du travail et du monde du travail en vue de faire des choix éclairés relativement à son avenir personnel et professionnel. Toutefois, il faudra voir comment il sera possible d'implanter ces contenus dans les écoles. Avons-nous les ressources et l'expertise nécessaires pour porter ce nouveau mandat?

L'idée de rendre la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans suscite des questionnements. Comme le Conseil supérieur de l'éducation (2016) le mentionne, « rendre l'école obligatoire jusqu'à 18 ans ne changera rien aux difficultés que vivent certains jeunes si on ne part pas de l'analyse de leurs besoins et si on ne s'appuie pas sur leurs forces et leurs intérêts pour leur proposer des contextes d'apprentissages qui ont du sens pour eux ». La CSDM croit qu'une offre de services diversifiée et plus souple qui répond aux intérêts et aux besoins de la population scolaire suscitera davantage de motivation chez les élèves que le fait de les obliger à fréquenter l'école jusqu'à 18 ans. Toutefois, nous croyons qu'il serait souhaitable de pouvoir permettre aux élèves handicapés de poursuivre leur parcours scolaire au-delà de 21 ans. En somme, soyons attrayants, innovons et permettons aux élèves de se construire un projet de vie allant au-delà de l'obtention d'un diplôme. Misons sur des stratégies pour favoriser l'éducation, la motivation et la persévérance scolaires pour maintenir nos élèves dans nos écoles.

L'enseignement et les pratiques pédagogiques

Pour rehausser le niveau de l'éducation au Québec, il importe de s'assurer que la politique nationale aura comme visée la qualité de l'enseignement et des pratiques pédagogiques.

En effet, selon l'UNESCO, les politiques visant à atteindre cet objectif doivent être centrées entre autres sur les aspects suivants : les enseignants, le temps d'apprentissage, les matières fondamentales, la langue d'enseignement, le matériel didactique, les installations et les directions d'école. Parmi ces multiples leviers, celui qui concerne les enseignants fait particulièrement consensus (UNESCO 2005a).

La CSDM souhaite porter à l'attention du ministre la nécessité de réaffirmer une position claire au regard du développement de compétences et de l'évaluation des apprentissages des élèves. Les changements constants dans les discours ministériels des dernières années ont entraîné des dérives au regard de l'enseignement et de l'évaluation. Il faut notamment réaffirmer l'évaluation comme aide à l'apprentissage et réaffirmer aussi l'importance du développement de compétences dans l'action et en situation par l'acquisition de connaissances. À cet effet, il faudra revoir les cadres d'évaluation afin que ces derniers s'inscrivent en cohérence avec le Programme de formation de l'école québécoise, axé sur le développement de compétences. Il faudra que la logique de développement de compétences puisse se traduire jusqu'à la communication aux parents par l'intermédiaire d'un bulletin allant au-delà de la notation chiffrée.

L'amélioration de la préparation et de la formation continue des enseignants pour mieux répondre aux besoins diversifiés des élèves dans des classes de plus en plus hétérogènes et le développement de pratiques pédagogiques innovantes basées sur des connaissances issues de la recherche sont prioritaires, porteurs et complémentaires. La CSDM prône la formation continue, gage d'un service éducatif de qualité. Tout enseignant devrait avoir un plan de formation personnalisé en adéquation avec le plan de réussite de l'école et ses besoins de développement professionnel. Parce que la CSDM souhaite que tous ses enseignants puissent être à la fine pointe de la recherche, elle reconnaît que ceux-ci doivent pouvoir assurer leur formation continue sur une base régulière, et ce, tout au long de leur carrière. Ces derniers doivent être outillés pour soutenir la réussite scolaire et éducative de tous les élèves et ainsi optimiser l'effet enseignant (CTREQ, 2015). Les propositions de l'Association des élèves du secondaire de la CSDM (AESCSMD) sont en adéquation avec les facteurs significatifs sur la réussite scolaire relevés par Hattie (Barriault 2016). De ce fait, les élèves réclament un enseignement de qualité qui fait place à la relation maître-élève qui s'avère être un indicateur positif sur l'engagement et la motivation scolaire.

Aussi, il semble pertinent de rehausser les exigences de mise à niveau pour les enseignants qui réorientent leur parcours professionnel, qui changent d'ordre ou de champ d'enseignement ainsi que ceux qui sont issus de l'immigration, qui, en plus d'entrer en fonction dans un nouveau système d'éducation, doivent s'adapter à un nouveau milieu de vie personnel et professionnel. Pour ce faire, il faudra donc s'assurer d'augmenter le budget de formation continue et d'attribuer des ressources pour accompagner les enseignants. Ces derniers ont besoin de temps pour réfléchir, échanger et se concerter, pour innover et pour créer au regard de leurs pratiques pédagogiques. Il importe de leur offrir les conditions et les ressources nécessaires au développement professionnel continu. En ce sens, poursuivre les chantiers 7 en collaboration avec les universités, qui permettent un dialogue constant entre la recherche et le milieu scolaire, constitue une avenue à privilégier.

En ce qui a trait à la formation initiale, la CSDM se questionne relativement au haut taux d'abandon de la profession enseignante au cours des cinq premières années d'exercice. Les futurs enseignants ont-ils une compréhension juste de leur rôle et de ces aspects de leur profession? Il faut rehausser les exigences universitaires d'accès à la formation initiale et axer les contenus, notamment sur le processus d'apprentissage, pilier de l'acte d'enseigner. À cet effet, il faut ouvrir le dialogue sur les curriculums à la formation initiale entre le milieu universitaire et le milieu scolaire. Il faut s'assurer de l'arrimage des programmes de formation universitaire afin de prendre en compte la réalité de l'école montréalaise d'aujourd'hui.

Toujours dans le souci de développer le plein potentiel des élèves, l'AESCSDM souhaite voir bonifier par des mesures du MEES l'offre des activités extracurriculaires.

Dans un autre ordre d'idées, la CSDM se questionne sur la pertinence de la création d'un organisme voué à la mise en valeur et au transfert de connaissances dans le milieu de l'éducation, à l'instar de l'Institut national d'excellence en santé, pour assurer le développement des expertises et des meilleures pratiques. Le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) n'existe-t-il pas déjà à ces fins? Au lieu de créer un nouvel organisme, ne serait-il pas plus judicieux de voir comment améliorer les liens de collaboration entre cet organisme déjà en place et les milieux scolaires? La pertinence des réflexions qui émanent du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) est aussi à considérer pour alimenter les réflexions du milieu scolaire.

La CSDM est plutôt favorable à la professionnalisation des métiers en éducation afin de soutenir le développement et de consolider l'expertise des différentes professions liées à l'enseignement et à la pédagogie. La CSDM se questionne sur les mandats, rôles et responsabilités des ordres professionnels, mais demeure ouverte à explorer différentes possibilités.

Afin de permettre à tous les élèves d'atteindre leur plein potentiel, il est primordial que l'on reconnaisse le rôle important de la direction d'établissement. Celle-ci doit exercer un leadership fort afin de favoriser la mise en place d'un environnement stimulant pour les apprentissages qui met l'accent sur l'adaptation des pratiques innovantes aux besoins spécifiques des milieux. La direction doit s'assurer de la mise en place des conditions pour favoriser le changement tout en étant consciente qu'elle fait partie du changement à opérer.

Axe 1 - RECOMMANDATIONS

Afin de faire de l'école de demain une école efficace, en fonction des propositions du ministère, la CSDM recommande de prioriser, dans la politique nationale de la réussite :

- L'accès à des services de qualité pour tous les enfants de 4 ans en milieu défavorisé;
- Le rehaussement de la formation initiale et de la formation continue pour une qualité de l'enseignement et de l'éducation répondant globalement aux besoins du Québec, et plus particulièrement aux besoins de la réalité montréalaise;
- Des pratiques pédagogiques probantes à la fine pointe de la recherche;
- L'intervention rapide dès l'apparition de difficultés tout au long du parcours scolaire;
- La prise en compte des élèves qui ont des besoins particuliers;
- L'accompagnement des élèves tout au long de leur parcours scolaire, particulièrement au moment des transitions.

Afin de faire de l'école de demain une école efficace, la CSDM recommande de reconnaître, dans les fondements mêmes de la politique nationale de la réussite :

- L'importance d'un système d'éducation équitable dans lequel tous les élèves ont des chances égales de réussite;
- Le leadership pédagogique et transformationnel des directions d'établissement;
- L'importance de l'effet enseignant dans le développement des élèves;
- Le rôle de l'évaluation comme aide à l'apprentissage;
- L'importance du Programme de formation qui s'appuie sur le développement de compétences de l'élève dans les trois sphères de la mission de l'école québécoise, notamment socialiser, pour s'assurer du développement du plein potentiel de tous les élèves.

Axe 2 – Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite

Comme le mentionnent Douglass, Baillargeon et Santerre (2007), « l'une des capacités les plus formidables qui soient est certes la capacité à lire et à écrire. Ainsi les personnes qui savent lire et écrire sont mieux en mesure de s'adapter au monde et de s'y engager ».

En ce sens, pour que l'élève puisse « contribuer activement à la société et exercer sa citoyenneté, il est devenu plus nécessaire que jamais d'atteindre un niveau acceptable de littératie. L'éducation devrait permettre à tous ceux qui en ont la capacité de développer, à un moment ou l'autre de leur vie, ces compétences essentielles à leur autonomie » (Conseil supérieur de l'éducation, 2016). La CSDM juge donc nécessaire de positionner la littératie comme élément essentiel d'une politique nationale de la réussite éducative au Québec.

L'augmentation du niveau de littératie

L'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (Statistique Canada, 2003) spécifie que près de la moitié des adultes du Québec âgés de 16 à 65 ans ont des compétences jugées insuffisantes pour bien fonctionner dans la société. Cette donnée constitue une préoccupation importante qui fait en sorte que la littératie doit constituer une priorité nationale. L'acquisition de compétences en littératie permet notamment à l'élève de construire un rapport au monde et au savoir. La CSDM estime qu'un rehaussement des compétences en littératie est essentiel pour permettre aux futurs citoyens du Québec de se développer à leur plein potentiel.

Pour y arriver, se fixer des objectifs de réussite est essentiel, mais mettre en place des conditions gagnantes l'est tout autant. Tout d'abord, il importe de s'assurer d'une compréhension commune de la littératie auprès de l'ensemble de la communauté éducative du Québec. Ensuite, comme mentionné dans l'axe 1 au regard de l'enseignement et des pratiques pédagogiques, la CSDM réitère la nécessité de faire connaître les pratiques probantes d'enseignement en littératie à tous ceux qui œuvrent auprès des élèves québécois. Le développement de cette compréhension commune et de nouvelles façons de faire chez les intervenants nécessitera une réflexion sur les pratiques actuelles en vue de les bonifier. La mise en œuvre d'un pareil chantier nécessitera du temps, des ressources humaines et financières de même que des aménagements sur les plans de la gestion et de l'organisation des établissements. De plus, la CSDM souhaite

que le gouvernement reconnaisse dans la tâche des enseignants du temps pour l'exercice d'une pratique réflexive appuyée par des pratiques probantes.

La CSDM croit que cette meilleure compréhension des processus de développement des compétences en littératie par les intervenants permettra de cibler rapidement et de manière efficiente, à tous les moments du parcours scolaire, les élèves qui éprouvent des difficultés dans le but d'intervenir rapidement, et ce, dans la meilleure cohésion d'ensemble possible. La CSDM réitère le fait qu'elle considère qu'il est important d'intervenir rapidement aussi auprès des adultes qui présentent de faibles compétences en littératie.

De plus, afin de développer le niveau de littératie de tous les élèves, il faut préconiser une variété de portes d'entrée comme les arts, la culture, l'histoire, la connaissance du monde entourant l'élève, la science et la technologie et l'activité physique, par exemple. Les arts, entre autres, « développent la pensée divergente et consolident les apprentissages reliés à la littératie » (Winner, E., Goldstein, T. et Vincent-Lancrin, S., 2013). En ce sens, la CSDM souligne l'importance de la valorisation de l'ensemble des matières scolaires.

Les compétences du 21^e siècle

La présence des technologies numériques et l'accélération des communications, dans toutes les sphères de l'activité humaine, transforment le monde dans lequel nous vivons. Il est primordial que les élèves développent des compétences en lien avec l'utilisation des technologies numériques, notamment en ce qui a trait à la citoyenneté numérique.

L'intégration des nouvelles technologies

Le Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) recommande que l'école mette en place des conditions pour que l'élève puisse apprendre à mobiliser et à utiliser efficacement un ensemble de ressources tant internes qu'externes. Ainsi, les nouvelles technologies se doivent d'être considérées comme des ressources externes au service de la démonstration et du développement de compétences. En effet, il apparaît fondamental d'autoriser la majorité des fonctions d'aides technologiques pour permettre à tous les élèves de développer et de démontrer leurs compétences dans toutes les disciplines, et ce, autant en situation d'apprentissage qu'en évaluation. À cet effet, la CSDM demande au ministère de voir à la modernisation des balises d'évaluation ministérielles.

De plus, la conception universelle de l'apprentissage, un ensemble de principes liés au développement du curriculum qui favorise les possibilités d'apprentissage égales pour tous les individus (Bergeron, Rousseau et Leclerc, 2011), invite à intégrer les outils numériques au service de l'apprentissage de tous les élèves. Il en est de même pour tous les outils numériques pédagogiques qui pourraient être utilisés dans le développement et la démonstration des compétences de l'élève, tels que les logiciels, les applications de géométrie dynamique et la programmation-objet, par exemple.

À l'ère du numérique, il n'est plus possible que l'intégration des nouvelles technologies repose uniquement sur des initiatives personnelles ou locales. Le gouvernement doit assurer un leadership en matière d'implantation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les classes des écoles et des centres. Par conséquent, une partie de la formation initiale et continue des enseignants doit porter sur l'acquisition d'un savoir-faire en matière d'intégration des TIC dans les pratiques pédagogiques, et ce, dans tous les domaines de formation. C'est d'autant plus important pour tous les élèves de la CSDM dans le contexte où la ville de Montréal vise à devenir une ville intelligente et numérique. La CSDM souhaite que tous les acteurs du système scolaire contribuent à l'avancement du numérique, notamment le ministère par ses politiques et le centre de services partagés par des pratiques d'achat plus souples.

La CSDM est en accord avec l'acquisition de connaissances de base en codage et en programmation. Toutefois, cette acquisition devrait se faire par l'intégration aux activités quotidiennes et à travers la poursuite du développement des compétences ciblées dans le PFEQ. Il importe de voir le développement de compétences en codage et en programmation au service du développement de toutes les autres compétences au même titre par exemple que la lecture.

La préparation adéquate à la transition au marché du travail ou aux études supérieures

Dans l'optique que l'élève puisse actualiser son plein potentiel, il faut le préparer adéquatement et lui offrir un éventail de choix qui répond à ses aspirations, tant pour une transition vers les études collégiales et universitaires que pour une transition vers le marché du travail. Pour ce faire, il serait important de diversifier le contenu de la formation générale des jeunes afin de lever les obstacles qui ne leur permettent pas de suivre certains cours, par exemple. Selon l'AESCSDM, il faut prendre en considération le fait que les élèves eux-mêmes réclament plus de souplesse dans l'offre des programmes au 2e cycle afin que ceux-ci répondent mieux aux besoins diversifiés de la population scolaire. Pour être en adéquation avec les intérêts de bon nombre des élèves du Québec,

la CSDM estime qu'il faut valoriser davantage la formation professionnelle auprès des jeunes et accélérer la mise à jour des programmes offerts, et ce, sur le plan national, d'autant plus qu'un bon nombre d'emplois restent à pourvoir dans ce secteur.

Pour faciliter l'accès à la formation professionnelle, il faudra tenir compte de la réalité des élèves qui ont des besoins particuliers en continuant de leur offrir du soutien, par exemple des services d'orthopédagogie. Ces mesures de soutien devraient continuer à être dispensées à l'élève malgré les changements d'école ou la passation à un autre ordre d'enseignement, avec une structure de financement en cohérence. Afin d'offrir les meilleures chances de qualification et de diplomation, il importe de permettre à l'élève de profiter d'une souplesse dans la transition d'un programme à l'autre. Il faut donc travailler à offrir des passerelles entre les programmes.

L'éducation inclusive

La CSDM place l'école inclusive au cœur de ses actions et demande au ministère d'en reconnaître aussi l'importance dans sa politique. À cet effet, L'UNESCO (2016) définit l'éducation inclusive comme étant « fondée sur le droit de tous à une éducation de qualité qui réponde aux besoins d'apprentissage essentiels et enrichisse l'existence des apprenants. Elle est axée en particulier sur les groupes vulnérables et défavorisés, elle s'efforce de développer pleinement le potentiel de chaque individu. Le but ultime de l'éducation de qualité inclusive est d'en finir avec toute forme de discrimination et de favoriser la cohésion sociale.»

Le vivre-ensemble

L'école est un lieu où les élèves acquièrent les compétences qui leur seront indispensables tout au long de leur vie pour exercer leur rôle de citoyen : autonomie, responsabilité, ouverture aux autres, respect de soi et d'autrui. Cet apprentissage est indissociable de la mission de l'école. La vie citoyenne d'aujourd'hui et de demain requiert aussi des compétences sociales. L'apprentissage du vivre-ensemble dans le respect des cultures et des langues différentes est essentiel pour libérer les activités éducatives de toute tension et s'enrichir de la diversité.

Les nouveaux arrivants

Montréal est la plus importante ville d'accueil des immigrants au Québec et la CSDM a acquis une excellente expertise dans la scolarisation de jeunes et d'adultes provenant de tous les continents. Toutefois, des préoccupations demeurent. Pour faciliter le parcours scolaire de ces nouveaux arrivants, il faut s'assurer que les acteurs concernés fassent la distinction entre les défis liés à l'apprentissage de la langue et les troubles d'apprentissage. Cette situation préoccupante a des répercussions sur le parcours scolaire de l'élève. Plus de 50 % des élèves de la CSDM ont une langue maternelle autre que le français. Pourtant, ils représentent 65 % des élèves diagnostiqués avec un trouble de langage. Comme l'apprentissage d'une langue nécessite du temps, il faut éviter de conclure hâtivement à une difficulté alors que l'élève est en cours d'apprentissage d'une nouvelle langue. Encore une fois, la CSDM rappelle l'importance d'une formation continue pour les enseignants et d'une révision des programmes universitaires de formation initiale et propose d'y intégrer l'éducation interculturelle.

Une autre réalité à laquelle le milieu scolaire doit s'adapter concerne les élèves qui arrivent de l'étranger à un âge avancé et qui ont de graves retards scolaires. Pour eux, la CSDM croit important que le ministère se penche sur cette problématique. Aussi, il s'avère nécessaire de faire reconnaître leurs acquis et de leur permettre de poursuivre leurs études à la FGJ jusqu'à l'âge de 21 ans pour favoriser et accélérer l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification.

L'enseignement intensif de l'anglais

Plusieurs recherches démontrent les effets hautement bénéfiques de l'apprentissage de langues secondes. La connaissance et la maîtrise de l'anglais constituent un atout important, particulièrement en contexte nord-américain et permettent une mobilité internationale. Pour ce faire, l'enseignement intensif de l'anglais favorise et assure le développement des compétences des élèves à long terme. À cet effet, il importe d'assurer la transition de l'anglais intensif au primaire par une voie enrichie en anglais au secondaire. La CSDM appuie cette mesure et tient à préciser qu'elle devra être appliquée de manière souple en respectant les particularités des populations scolaires de chaque établissement.

Axe 2 - RECOMMANDATIONS

Afin de faire de l'école de demain une école efficace, en fonction des propositions du ministère, la CSDM recommande les mesures suivantes :

- Définir le concept de littératie et s'assurer d'une compréhension commune chez tous les acteurs;
- Rehausser la formation initiale en littératie;
- Reconnaître l'importance de la littératie et la faire valoir à travers des pratiques probantes, et ce, dans tous les domaines d'apprentissage du PFEQ;
- Reconnaître du temps de pratique réflexive dans la tâche des enseignants;
- Actualiser les balises ministérielles d'évaluation de tous les programmes d'études pour permettre à tous les élèves, selon leurs besoins, de recourir aux ressources externes nécessaires à la démonstration des compétences;
- Intégrer les TIC et l'éducation interculturelle au programme de formation initiale des maîtres;
- Assouplir les règles d'acquisition de matériel informatique et de ressources didactiques numériques;
- Simplifier le passage à la formation professionnelle en assouplissant les règles de transition d'un parcours à l'autre;
- Mettre sur pied un programme pour les élèves nouvellement arrivés au pays de 15 ans et plus ayant un grand retard scolaire afin de faciliter leur diplomation ou leur qualification;
- Reconnaître l'importance de l'école publique comme une école inclusive qui valorise la différence;
- Reconnaître l'importance des transitions entre les différents cycles d'études et soutenir ces transitions.

Axe 3 - Des acteurs et des partenaires mobilisés autour de la réussite

Les parents, un rôle au cœur de la réussite

La Commission scolaire de Montréal reconnaît le rôle du parent comme premier éducateur de son enfant et considère primordial de maintenir et de renforcer le lien entre l'école et la famille. Pour ce faire, il importe de clarifier les rôles et les responsabilités des différents acteurs internes et externes à l'école concernés par la réussite de l'élève. Il faut poursuivre le dialogue déjà en place dans les conseils d'établissement et favoriser une intensification de la relation parent-école-élève, en valorisant en tout temps le rôle du parent dans le parcours scolaire et éducatif de son enfant.

Les parents doivent être davantage informés et outillés à tous les moments du parcours de leur enfant, condition essentielle à une collaboration harmonieuse avec l'école. Pour arriver à ce résultat, le gouvernement doit reconnaître davantage de temps pour permettre des échanges constructifs autour de l'élève, notamment dans la tâche enseignante. Cette plus grande collaboration école-famille constitue un levier pour favoriser la réussite éducative et la persévérance scolaire.

Les organismes de la communauté

La Commission scolaire reconnaît l'apport important des organismes de la communauté dans le soutien accordé aux écoles et aux familles. De ce fait, un soutien financier doit leur être offert afin qu'ils puissent poursuivre leur mission en complémentarité avec l'école. La CSDM recommande que les ministères de la Culture et des Communications, de la Famille, de la Santé et des Services sociaux et de l'Éducation travaillent de façon concertée avec les organismes de la communauté afin que l'école devienne un lieu de convergence pour l'ensemble des citoyens du quartier.

L'éducation à l'avant-plan de notre société

La Commission scolaire de Montréal croit fermement que l'éducation est à la base de tout progrès social et économique. En effet, l'éducation est porteuse de l'épanouissement et de la prospérité des générations futures. C'est pourquoi il faut y investir les ressources

nécessaires à la réussite de tous les élèves. Il faut prioriser l'éducation et la voir comme un investissement dans le Québec d'aujourd'hui pour celui de demain.

Dans la poursuite des objectifs de réussite scolaire et éducative, l'ensemble de notre société doit se sentir interpellé. Il appartient aux acteurs majeurs que sont les ministères, les commissions scolaires, les régions, les villes, les organismes locaux, les universités et les entreprises de contribuer, à la mesure de leurs moyens et de leur mission, à l'atteinte de ces objectifs sociétaux. La CSDM demande au ministère de s'assurer des conditions de mise en place de réseaux, de lieux d'échange, qui permettent de discuter des enjeux propres à chaque quartier ou à chaque région, notamment en contexte montréalais.

Axe 3 - RECOMMANDATIONS

Afin de faire de l'école de demain une école efficace en fonction des propositions du ministère, la CSDM recommande de mettre l'accent sur les éléments suivants :

- L'importance de faire de l'éducation publique la véritable priorité;
- L'amélioration qualitative et quantitative de la communication et de la collaboration entre les parents et l'école;
- La clarification des rôles et des responsabilités de tous les acteurs concernés par la réussite éducative des élèves;
- L'élaboration d'une politique innovante sur l'école communautaire.

Afin de faire de l'école de demain une école efficace, la CSDM recommande de reconnaître, dans la politique nationale de la réussite :

- L'importance primordiale et porteuse d'avenir de l'éducation dans notre société;
- La place et l'engagement des parents tout au long du parcours scolaire;
- Le rôle de l'école, au cœur de son quartier, en maximisant la concertation et l'échange d'expertise entre les organismes de la communauté et les familles;
- L'importance de mobiliser tous les acteurs de notre société autour de la réussite éducative et scolaire.

L'architecture scolaire

En plus de toutes ces recommandations, la CSDM souhaite voir apparaître dans la politique un volet concernant l'architecture scolaire en raison de son influence sur les apprentissages des élèves, comme le démontre la recherche (Mazalto, 2007).

Il ne suffit plus de mettre les écoles aux normes, mais bien de réinventer l'espace scolaire en termes de lieux physiques afin qu'il corresponde au monde d'aujourd'hui : espaces redessinés, locaux adaptés pour les arts, l'éducation physique, les sciences, bibliothèque scolaire, intégration des technologies, intégration d'œuvres d'art, fenestration et couleurs stimulantes. Il importe de revoir l'école afin de la rendre plus fonctionnelle, accessible et ouverte sur la communauté.

L'association des élèves de la CSDM réclame des lieux d'apprentissage stimulants, sains et sécuritaires, ouverts à la diversité et permettant d'aller à la rencontre de l'autre. Les élèves souhaitent des milieux accueillants pour un plus grand sentiment d'appartenance afin de favoriser la persévérance scolaire.

L'ensemble des acteurs de la CSDM réclame de la part du ministère une réflexion sur l'architecture scolaire de même qu'un plan d'action pour revitaliser l'ensemble du parc immobilier, afin de rendre ces espaces contemporains, à l'image du monde d'aujourd'hui.

Conclusion

Une politique nationale sur la réussite éducative doit être l'assise sur laquelle reposent toutes les actions concertées du personnel des établissements scolaires, des partenaires sociaux et des commissions scolaires auprès des élèves, jeunes et adultes. Essentiellement, elle doit préciser les fondements philosophiques de l'éducation au Québec à partir desquels les commissions scolaires, les partenaires sociaux et les universités vont poser des actions garantissant une éducation de qualité pour tous, indépendamment de la spécificité de chacun des milieux.

Une telle politique doit servir de dénominateur commun à tous les ministères et intervenants pour faire de l'éducation une priorité au Québec. Elle doit baliser les investissements financiers nécessaires à sa prise en compte et orienter les encadrements légaux et les conventions collectives. Au regard de la diversité culturelle sur tout le territoire québécois, au regard des différents profils de la population scolaire, elle doit être le socle d'une école inclusive où les apprentissages des élèves sont une responsabilité partagée.

RÉFÉRENCES

- Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2008). *Rapport synthèse – Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais, Volume 11, numéro 1*.
- Bariault, Lucie. *Hattie et ses stratégies efficaces d'enseignement*, RIRE Repéré à : <http://rire.ctreq.qc.ca/2015/07/strategies-efficaces-enseignement/>
- Bergeron, Léna, Rousseau, Nadia et Leclerc, Martine (Automne 2011). *La pédagogie universelle : au cœur de la planification de l'inclusion scolaire*, ACELF. Volume XXXIX : 2 page 91.
- CTREQ (2016), Participer activement à la littératie, repéré sur <http://www.ctreq.qc.ca/realisations/participer-activement-a-la-societe/>
- Collerette, Pierre, Pelletier, Daniel et Turcotte, Gilles, (2013). *Recueil de pratiques des directions d'écoles secondaires favorisant la réussite des élèves*, Université du Québec en Outaouais : Fondation Lucie et André Chagnon.
- Commission scolaire de Montréal (2015). *Rapport annuel 2014-2015*, repéré à <http://csdm.ca/nouvelles/rapport-annuel-2014-2015/>
- Commission scolaire de Montréal (2012). *Plan stratégique 2012-2015*, repéré à http://csdm.ca/wp-content/blogs.dir/6/files/Plan_Strategique.pdf
- Conseil supérieur de l'éducation (2016). *Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016*, Québec : Gouvernement du Québec.
- Conseil supérieur de l'éducation (2016), *Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016 Sommaire*, repéré sur <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/CEBE/50-0494Sommaire.pdf>
- Douglas, Frederick (2007). *Mémoires d'un esclave*, Montréal : Lux.
- Grard, Marie-Aleth (2015). *Une école de la réussite pour tous*, Avis du conseil économique, social et environnemental français.
- Hallam, Susan, Cross, Ian et Thaut, Michael (2016, Published online: oct. 2014). *Oxford Handbook of Music Psychology*.
- Heick, Ribble et Bailey (2007), *Digital Citizenship in Schools*, International Society for Technology in Education, Washington, États-Unis d'Amérique – Traduction

libre repéré sur : <http://ndv.csud.ca/wp-content/uploads/2015/12/Plan-triennal-2015-2016-1re-d%C3%A9cembre-NDV.pdf>

Jean Chouinard (2010), *Définition de concept d'une aide technologique*, repéré sur : <http://recitmontreal.ticfga.ca/aide-technologique-a-lecriture-definition-du-concept/>

Mazalto, Maurice (2007). *Architecture scolaire et réussite éducative*. Édition Fabert. Paris, France.

Ministère de l'éducation (2006). *Programme de formation de l'école québécoise au primaire, Version approuvée*, Québec : Gouvernement du Québec.

OCDE (2000). *La littératie à l'ère de l'information. Rapport final de l'enquête internationale sur la littératie des adultes*. Paris : OCDE.

Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (2005a). *L'éducation pour tous. L'exigence de qualité. Rapport de suivi mondial sur l'Éducation pour tous*. Paris, France : UNESCO

Statistique Canada (2003). *Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes*, repéré à : http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&Id=15034

UNESCO (2016), *Combattre l'exclusion*, repéré sur <http://www.unesco.org/new/fr/inclusive-education/>

Université d'Ottawa (2011), *Données probantes*, repéré sur <http://sante.uottawa.ca/pdf/9-Donneeprobantes.pdf>

Winner, Ellen, Goldstein, Thalia R. et Vincent-Lancrin, Stéphan (2013). *L'art pour l'art ? Un aperçu*. Éditions OCDE.